

Cme

Conseil du 11^e arrondissement
6 AVRIL 2026

PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

En application de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil du 11^e arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Monsieur le Maire de Paris, par lettre du 30 mars 2026, convocation adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché à la porte de la Mairie du 11^e arrondissement le 30 mars 2026, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints au maire d'arrondissement
- Élection des adjoints au Maire d'arrondissement.

Le lundi 6 avril 2026 à 11h30, les membres du Conseil du 11^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle des fêtes de la Mairie du 11^e arrondissement.

Etaient présents :

M. AMOUNI Alain Jean, M. BELLIARD David, Mme BIDARD Hélène, M. BOUHOU Kassim, M. BULCAO COURTY Arthur, Mme COMPPER Carole, M. CRUZ Paul, M. DE TARLÉ Aymeric, M. DURAND-RAUCHER Nour, Mme GARNIER Nelly, Mme GIRARD Ahlem, Mme GOATER Delphine, Mme HONORÉ Nolwenn, M. JALLAMION Michel, Mme KIELEMOES Dominique, Mme LAMIN Rosalie, Mme LANFRANCHI Joséphine, M. LEBLANC Sylvain, M. LEBON Luc, M. LOUBET Loup, Mme MADINIER Ophélie, M. MARTIN Jean-Christophe, M. MEYER Jérôme, Mme MOREL Joëlle, M. MOUSTAPHA Lucie, Mme NOURI Sabrina, Mme RIOU Alexane, Mme SOLEM Lucie, M. TIBERTI Adrien, M. VAUGLIN François, Mme VIPARD Laetitia, M. VISCONTINI Alexandre.

Ont donné pouvoir pour les représenter :

- Mme MOUYSSET Aurore à M. MARTIN Jean-Christophe
- Mme BIDARD Hélène à M. JALLAMION Michel (à partir du vote sur la détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement et pour l'élection des adjoints au Maire d'arrondissement)

Mme Dominique KIELEMOËS, doyenne d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du CGCT, constatant que le quorum était atteint, a ouvert la séance à 11H40.



Conseil du 11^e arrondissement
6 AVRIL 2026

DELIBERATION
D.11.26.026

Référence : **11 2026 03**

Désignation des secrétaires de séance

Le Conseil du 11^e arrondissement a approuvé à l'unanimité les désignations de :

- Madame Nolwenn HONORÉ, Conseillère d'arrondissement, comme secrétaire de séance,
- Madame Ahlem GIRARD, Conseillère d'arrondissement, comme secrétaire auxiliaire.

Conseil du 11^e arrondissement
6 AVRIL 2026

DELIBERATION
D.11.26.027

Référence : **11 2026 04**

Election du Maire du 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25 ;

Vu l'invitation de Mme Dominique KIELEMOËS, Présidente de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire d'arrondissement ;

Vu la candidature de Monsieur David BELLIARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Monsieur David BELLIARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 11^e arrondissement.

N'a pas pris part au vote :	0
Abstention :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Bulletins blancs et nuls :	8
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Monsieur David BELLIARD a obtenu 25 voix.



Conseil du 11^e arrondissement
6 AVRIL 2026

DELIBERATION
D.11.26.028

Référence : **11 2026 05**

Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2511-25 et L.2511-25-1 ;

Considérant que le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement ne peut excéder 30% du nombre total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre ;

Considérant que la limite de 30% peut être dépassée pour la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du Conseil d'arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLARD, Maire du 11^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le nombre d'adjoints au Maire du 11^e arrondissement dans la limite des 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement est fixé à 9.

ARTICLE 2 : Le nombre d'adjoints au Maire du 11^e arrondissement chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil est fixé à 3.

ARTICLE 3 : Le nombre total d'adjoints au Maire du 11^e arrondissement est fixé à 12.

- Nombre de votants : 28 dont 2 ayant donné pouvoir
- N'ont pas pris part au vote : 5
- Pour : 28
- Contre : 0

Mis aux voix, le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Conseil du 11^e arrondissement
6 AVRIL 2026

DELIBERATION
D.11.26.029

Référence : **11 2026 06**

Election des Adjoints au Maire du 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8 L.2511-25 et L.2511-25-1 ;

Vu l'invitation de M. David BELLIARD, Maire du 11^e arrondissement, à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection des adjoints ;

Vu la liste de candidature ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : La liste conduite par Madame Rosalie LAMIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue. La liste conduite par Madame Rosalie LAMIN est composée de :

- Mme Rosalie LAMIN, Première adjointe
- M. Alexandre VISCONTINI, 2^e adjoint
- Mme Joëlle MOREL, 3^e adjointe
- M. Jérôme MEYER, 4^e adjoint
- Mme Nolwenn HONORÉ, 5^e adjointe
- M. Michel JALLAMION, 6^e adjoint
- Mme Lucie MOUSTAPHA, 7^e adjointe
- M. Aymeric DE TARLÉ, 8^e adjoint
- Mme Joséphine LANFRANCHI, 9^e adjointe
- M. Arthur BULCAO COURTY, 10^e adjoint
- Mme Alexane RIOU, 11^e adjointe
- M. Kassim BOUHOUE, 12^e adjoint

N'a pas pris part au vote : 4
Abstention : 0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 29
Bulletins blancs et nuls : 3
Suffrages exprimés : 26
Majorité absolue : 14

La liste conduite par Madame Rosalie LAMIN a obtenu 26 voix

À 13h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.